

# La Révocation de l'Edit de Nantes et la dispersion des professionnels de santé hors de France \*

par Georges ROBERT \*\*

La Révocation de l'Edit de Nantes allait avoir une assez large influence et toucher, en particulier, les diverses professions de santé.

Ce sujet a été évoqué par une Communication présentée à la Société en 1983 et suivie d'interventions du professeur Sournia, notre ancien président, et du docteur Courtine qui souhaitaient un développement de ce travail pour aboutir à une évaluation numérique.

Il apparaît, en effet, que dans les préoccupations des auteurs de la Révocation, survenue en 1685, les professions de santé occupaient une place de choix.

Les sages-femmes s'étaient vu interdire l'exercice de leur profession le 20 février 1680, cinq ans à l'avance. Les médecins avaient été visés le 6 août 1685 et les chirurgiens et apothicaires le 15 septembre 1685.

L'Edit d'octobre 1685, pris à Fontainebleau, prohibait la Religion Prétendue Réformée (R.P.R.) dans tous les domaines au sein du Royaume.

Pour une partie des religionnaires la Révocation avait pour résultat le départ de France vers des pays plus accueillants à leur foi, les pays du Refuge.

Le souvenir de cet exil allait être conservé par des associations regroupant dans chaque pays les descendants de Huguenots, elles existent encore de nos jours.

Le contact avec ces associations a permis de situer la présence des exilés dans différents pays du monde. Parmi eux il est souvent possible de distinguer les membres des professions de santé, cela dépend de la tenue des documents du pays d'accueil.

Dans certains cas les indications demeurent imprécises.

Les pays les plus proches recevant les religionnaires étaient la Suisse, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne. En Europe centrale, la Prusse et les pays allemands jouaient un rôle important.

---

\* Comité de lecture du 18 décembre 2004 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

\*\* 46 rue Saint-Maur, 75011 Paris.

Au delà des mers, les Colonies anglaises d'Amérique, futurs Etats-Unis et l'Afrique du Sud où les Hollandais étaient installés recevaient beaucoup de Huguenots. Les protestants du Dauphiné, du Languedoc, des Cévennes, du Vivarais, de Bourgogne, d'Ile-de-France, de Champagne, de Picardie et de Metz essayaient de passer en Suisse, pays qui était submergé.

Les gens de l'Ouest, de Normandie et du Poitou se rendaient plutôt en Grande-Bretagne ou dans les Provinces Unies (Pays-Bas).

En Suisse quelques praticiens étaient installés depuis le XVIème siècle, avant la Révocation.

Après la Révocation, la Suisse devenait souvent un pays de transit mais un certain nombre de Huguenots s'y établirent.

A Berne on peut noter, à partir de 1695, la présence du docteur Jean Coderc, de Montauban, du chirurgien Benjamin Guiset de Saint-Aubais (Languedoc), de l'apothicaire Pierre Paul Gervais, de Valence.

A Saint-Gall, à partir de 1692, on trouve Antoine de Lubac, chirurgien de Saint-Fortunat, comme Pierre Vernet, de Jean Moyeret chirurgien de Chalencçon, d'Isaac Garnier, apothicaire du Poët (Dauphiné), de Michel du Chesne, droguiste d'Anduze, de Jean Langevin, oculiste et lithotomiste de Charnac, de Plante, apothicaire du Crest, de Le Grand, apothicaire et chirurgien du Vif, de Pierre Clément et Pierre de Boisnay, chirurgiens.

En Grande-Bretagne, une recherche particulière a permis d'évaluer les réfugiés des professions de santé à 470 décrits comme docteurs en médecine, chirurgiens apothicaires ou appartenant à d'autres professions médicales. Certains étaient venus avant la Révocation et parmi eux il faut citer la famille Chamberlain dont les membres inventèrent le forceps pour l'obstétrique.

Après la Révocation un nom connu apparaît celui de Denis Papin, né à Blois (1647), diplômé à Angers (1669) qui venait à Londres comme assistant du chimiste Robert Boyle.

Il inventait la machine à vapeur (1687) et le "digesteur" ancêtre de l'autoclave.

Moïse Charas qui avait été apothicaire du Duc d'Orléans vint en Angleterre en 1681, à 62 ans, puis, persuadé par l'Ambassadeur d'Espagne d'aller à Madrid auprès du Roi, il fut forcé d'abjurer, revint en France et fut élu à l'Académie des Sciences.

Son fils François, apothicaire à Londres dut aller en France pour affaire, il fut mis à la Bastille, tenta de se suicider et d'abjurer et finalement revint à Londres.

Laurens Roussel, médecin à Pont-Audemer, s'échappait en 1685 avec sa famille, il fut kidnappé à Londres et vendu comme esclave pour les plantations. Son maître lui rendit la liberté et un patrimoine et il revint à Londres.

Gaston Martineau, chirurgien à Bergerac, s'enfuit en 1685 et devint le fondateur d'une famille de cinq générations de médecins distingués.

Elie Bouhéreau, médecin à la Rochelle, s'établit à Dublin.

Daniel de Moivre, chirurgien à Vitry-le-François, venait en 1686 avec son fils Abraham, âgé de vingt ans.

Celui-ci devint un grand mathématicien, une autorité en matière de probabilité et d'assurances sur la vie, ami de Newton et de Mathieu Maty, médecin huguenot.

Certaines carrières étaient contrastées.

Pierre Isanchon, chirurgien à Montauban, avait été condamné aux galères comme hérétique et embarqué pour la Martinique, le bateau ayant fait naufrage, Isanchon s'échappait et s'établissait à Londres en 1696 où il pratiquait pendant vingt ans et se mariait.

Claudius Amyand, naturalisé britannique, devenait chirurgien militaire, un de ses fils devenait sous-secrétaire d'Etat et un autre était créé baronnet. On peut citer Jean-Paul Marat, fils d'un protestant sarde réfugié à Genève qui pratiquait la médecine à Londres pendant dix ans.

On peut également ajouter Charles Angibaud et Isaac Garnier.

Dans les pays allemands, particulièrement en Prusse et en Basse-Saxe, des statistiques ont été établies. En Prusse, on trouve 66 médecins ou chirurgiens et 17 apothicaires.

A Berlin même, 10 apothicaires et 25 médecins, ainsi répartis : un apothicaire à Berlin, 5 à Cologne, 2 à Neustadt et 2 à Friedrichstadt ; un médecin à Berlin, 9 à Cologne, 6 à Werder, 7 à Neustadt, 2 à Friedrichstadt. Dans le reste de la Prusse on rencontre un médecin à Ungermünde, un à Clève, un à Buisburg, un à Emmerich, un à Francfort-sur-l'Oder, un à Halberstadt, cinq à Halle, un à Koenigsberg, dix à Magdeburg, un à Munchenberg, un à Narhaldensleben, deux à Prenzlau, deux à Soeft, un à Spandau, un à Stendal, un à Strasbourg, un à Vienaben, quatre à Wefel.

Des apothicaires se trouvaient à raison d'un à Francfort, un à Halberstadt, un à Halle, deux à Magdeburg.

En Basse-Saxe, il y avait un médecin à Hameln, un à Hanovre, un à Celle, un à Luneburg et quatre médecins militaires à Celle ; cinq chirurgiens à Hameln, quatre à Hanovre, un à Braunschweig, deux à Celle, un chirurgien militaire à Celle, un compagnon chirurgien à Hanovre.

On trouvait aussi un apothicaire à Hameln, un à Celle.

Au total, cela faisait quatre médecins civils, un militaire, un compagnon chirurgien et deux apothicaires.

Il apparaît que les professions médicales et paramédicales étaient fortement représentées dans une partie de l'Allemagne et que nous pouvons les identifier grâce à la bonne organisation du recensement. Il faut ajouter que dans beaucoup d'autres domaines il y avait une forte représentation des Huguenots en Allemagne et que pendant longtemps leurs noms se remarquaient dans tous les milieux sociaux et même les plus élevés dans la hiérarchie.

Les Provinces Unies, aujourd'hui Pays-Bas, étaient un pays à dominante protestante, il se trouvait proche de la France et accessible par voie de terre ce qui épargnait un parcours maritime ou un long voyage par la route.

Beaucoup de Huguenots normands et poitevins se dirigeaient vers les Provinces Unies.

La réputation de libéralisme de la patrie de Spinoza avait un attrait certain.

Les Français ont été nombreux à s'y implanter. Cependant peu de documents précis concernant leurs professions semblent exister qui permettraient de situer et dénombrer les praticiens de l'art médical. Nous sommes, donc, pour ce pays dans l'imprécision. On peut, néanmoins, noter que la Compagnie néerlandaise des Indes encourageait les Huguenots à aller au Cap, en Afrique du Sud.

Dans ce pays certains étaient chirurgiens, ainsi Jean Durand de la Motte, en Dauphiné, arrivé dès 1669, Jean Prieur du Plessis, chirurgien de Poitiers, en 1688, avec son épouse Madeleine Menanto qui devait devenir sage-femme.

Paul Le Febure, chirurgien de Chauny se mariait avec Marie Taillefert, fille de Jean Taillefert, apothicaire de Château-Thierry.

Gédéon Le Grand, résident à Stellenbosch, en 1698, pratiquait la chirurgie à Drakenstein.

Renault Berthault de Saint-Jean, né en 1692, dans le Berry, entra au Service de la Compagnie Néerlandaise des Indes et devenait chirurgien en chef de l'hôpital du Gouvernement du Cap.

Ils étaient encouragés à adopter la langue néerlandaise et souvent prenaient des noms hollandais. Ainsi, Loiseau devenait Vogel, Du Bois Van den Bosch, La Croix Van den Cruyse, Leroy de Koning, Leblanc de Witt, Du Jardin Bogaart.

Souvent, aussi, les signatures des descendants de Huguenots se sont transformés en adoptant des formes néerlandaises.

Dans les Colonies anglaises d'Amérique on peut noter la présence d'un certain nombre de médecins ou apothicaires.

Nicolas de la Vergne, né en Limousin, mourait à New-York en 1782, laissant un fils, Benjamin.

Armant de Rosset mourait en Caroline du Nord, en 1700 laissant un fils, Moses John de Rosset. Daniel de Day, apothicaire né en France, mourait en Pensylvanie avec une fille Hannah.

Jacques Jerauld, né en Languedoc, en 1680, mourait à Medfield, Massachusset en 1760, son fils était le docteur Dutes Jerauld.

Paul Micou, né à Nantes, en 1658, mourait à Exxex dans le Connecticut, marié à une dame Margaret Thatcher, avec une fille Mary.

En Caroline du Sud, on peut noter la présence des docteurs Antoine Cordes, Isaac Porcher, Marboeuf de la Brosse, apothicaire, Daniel Brabant, chirurgien et Jean Thomas.

La famille Ravenel se distinguait avec Edmund, promoteur du Collège Médical de Caroline, et plus tard Julien Ravenel, chercheur et inventeur, créait le "Little David" premier semi-submersible de combat entré en action à Charleston, en 1863, pour les Confédérés.

Plusieurs familles eurent un nom dans le domaine médical : les Bourquin, Laffitte, Poyas, Poinsett, Huger, Legare, Mellichamp, Mazyck.

Depuis la Révocation, le nombre de religionnaires ayant quitté le Royaume de France a fait l'objet de nombreuses discussions.

Dans le cas particulier des professionnels de santé la discussion reste ouverte, surtout dans les cas où les professions des réfugiés n'ont pas été bien enregistrées à l'origine.

Le sujet mérite donc d'être l'objet d'un approfondissement dans l'avenir.

#### BIBLIOGRAPHIE ET ARCHIVES

Deutscher Huguenotten Verein EV. Göttingen (Allemagne).

Huguenot Society's Proceedings - Huguenot Refugee Doctors in England, WR Le Fanu, 1958.

London Immigrant Apothecaries (1600-1800) - *Medical History*, vol 8, n° 3, juillet 1974.

The National Huguenot Society des Etats-Unis.

Huguenot Society of South Carolina, Charleston.

Nederlandse Huguenoten Striching, Amsterdam.

The French refugees at the Cape par Graham Botha, 1919, Archives Nationales du Cap.

#### INTERVENTIONS :

Dr Bernard CARTIER.

Deux précisions à propos de la communication de M. Georges Robert :

Robert Challe (né à Paris en 1659, mort à Chartres en 1721), écrivain et philosophe a dans ses mémoires dénoncé la "fuite des cerveaux" consécutive à la révocation de l'Edit de Nantes.

Les effets pervers de la révocation de l'Edit de Nantes étaient prévisibles. Le Portugal, dans un registre similaire, en avait fait l'amère expérience. Au XVIème siècle l'empire portugais d'Asie détenait le monopole du commerce des épices, lesquelles acheminées à Lisbonne étaient revendues aux Hollandais qui les redistribuaient dans toute l'Europe du nord via les circuits de l'ancienne Hanse. Lorsque les Lusitaniens refusèrent de revendre leurs cargaisons aux Hollandais, ces derniers décidèrent d'aller les quêrir sur les lieux mêmes de production, entreprise facilitée par la fuite, avec leurs cartes, des navigateurs chassés de la péninsule ibérique par l'inquisition. Ainsi l'effet conjugué du protectionisme économique et de l'intolérance religieuse, décrétés par un royaume catholique favorisa la percée et l'expansion d'une république protestante sur ses chasses gardées d'Asie.

Pr Claude HAMONET, médecin rééducateur.

Il faut ajouter aux présentations qui ont été faites, celle du chirurgien français Exmelin. Le chirurgien protestant a fui la persécution sous la bannière de la Compagnie des Indes pour aboutir à l'Ile de la Tortue. Il est devenu le chirurgien du flibustier, venu des Sables d'Olonne d'où son surnom de l'Olonnais réputé pour ses capacités de chef et de stratège, par sa cruauté et par ses piètres qualités de marin.

Exmelin dont les écrits connus depuis peu constituent une description remarquable de ces sociétés de boucaniers et de flibustiers. C'est ainsi qu'il nous a transmis les règles des chasses-parties qui s'appliquaient à tous ceux qui s'engageaient dans une expédition de piraterie. Parmi ces règles figurent celles de l'indemnisation du dommage corporel, chaque partie manquante du corps étant affectée d'une valeur en écus.

## RÉSUMÉ

*La Révocation (1685) a provoqué le départ de France de nombreux protestants qui ne voulaient pas devenir catholiques.*

*Parmi eux se trouvaient des personnes appartenant aux professions de Santé.*

*Il s'agissait de médecins, de chirurgiens et d'apothicaires.*

*Les pays du "Refuge" vers lesquels ils sont partis étaient : la Grande-Bretagne, les Provinces Unies (Pays-Bas), la Suisse, la Prusse et d'autres pays allemands et, outre-mer, les colonies anglaises d'Amérique et hollandaises d'Afrique du Sud.*

*Leur recensement dépend des archives établies par les pays d'accueil à l'origine, et par les associations de descendants de Huguenots ultérieurement.*

## SUMMARY

### **Revocation of Edict of Nantes**

*In 1685 Louis XIV revoked the Edict of Nantes. Thus, he caused the exodus of more than 100,000 Huguenots who did not want to become Roman Catholics. Many of them were from medical professions including medical practitioners, surgeons, and apothecaries. They looked for sanctuary in Great Britain, the United Provinces (Holland), Switzerland, Prussia, America as well as Germany, and abroad Dutch colonies like South Africa. The tradition of their settlements took part in the tradition of their welcoming countries all the more as their Huguenot descendants maintained their original tradition.*

Translation : C. Gaudiot